



AVERTISSEMENT aux NON-CITOYENS

NE PAS utiliser de MARIJUANA/CANNABIS NI MÉDICAL NI LÉGALISÉ

Le Danger:

- ◆ Le Maine (et de nombreux autres États) a légalisé la marijuana à usage médical et la marijuana à usage récréatif (possession, consommation, culture et vente), mais **la marijuana est toujours illégale au regard de la LOI FÉDÉRALE SUR L'IMMIGRATION**. Les lois de l'État du Maine ne changent pas les lois sur l'immigration.

Si vous n'êtes PAS un citoyen des États-Unis, vous ne pouvez pas posséder, utiliser, cultiver ou travailler avec de la marijuana dans n'importe quel État !

- ◆ **Si vous n'êtes pas citoyen des États-Unis et que l'on découvre que vous avez consommé de la marijuana, travaillé dans un commerce de marijuana, cultivé de la marijuana ou aidé une autre personne à consommer de la marijuana, vous pouvez être confronté à de graves problèmes d'immigration.** Vous pouvez même être empêché d'obtenir une carte verte ou la citoyenneté américaine et être expulsé. Ceci est vrai même si vous n'avez jamais été condamné pour un crime et que la marijuana était légale selon la loi de l'État.
- ◆ Les agents et les médecins de l'immigration demandent maintenant aux immigrants s'ils ont déjà utilisé, cultivé, donné ou travaillé avec de la marijuana - surtout lorsqu'ils viennent d'États comme le Maine, où la marijuana est légale.

Comment se protéger:

- ◆ **N'utilisez pas** et ne possédez pas de marijuana, sous aucune forme, jusqu'à ce que vous soyez un citoyen américain
Ne travaillez pas dans un magasin ou une entreprise de marijuana, ni dans une ferme de marijuana
- ◆ **Ne pas cultiver**, vendre ou offrir de la marijuana
Si vous avez un besoin médical sérieux et qu'il n'y a pas de bon substitut à la marijuana médicale, parlez d'abord à un avocat spécialisé en immigration
- ◆ **Ne quittez pas** la maison avec de la marijuana, une carte de marijuana médicale, un attirail (comme une pipe) ou d'autres accessoires comme des T-shirts, des casquettes ou des autocollants sur la marijuana
N'ayez pas de photos ou de textes sur la marijuana sur votre téléphone, Facebook, Instagram, Tik-Tok, Twitter ou ailleurs
- ◆ **Ne parlez pas** de la consommation de marijuana avec un agent de l'immigration ou des frontières, ou un médecin de l'immigration, à moins qu'un avocat ne vous l'ait dit.
- ◆ Si un fonctionnaire de l'immigration vous pose des questions sur la marijuana, dites que vous ne voulez pas leur parler et que vous voulez parler à un avocat. **Vous avez le droit de garder le silence.** Restez ferme - une fois que vous avez admis quelque chose, vous ne pouvez plus revenir en arrière. Si vous avouez à un agent de l'immigration avoir eu un comportement impliquant de la marijuana, demandez rapidement une aide juridique